



Nom du projet/activité	Amélioration de la Résilience climatique dans la région des Trois-Rivières en Haïti grâce à la Gestion intégrée des inondations (Résilience climatique bassins versants Trois-Rivières)
Numéro de reference:	HPI20230722
Pays:	Haiti

DEMANDE DE PROPOSITION

No. HPI20230722- Trois Rivières

Recrutement d'un Consultant National pour conduire une évaluation avec des recommandations pour réorienter les fonds publiques et privés vers la production de la biodiversité

Date de publication de la Demande de Proposition :	7 novembre 2024
Durée du contrat:	15 jours
Date limite de soumission des questions :	14 novembre avant 2h00pm
Date limite de soumission des propositions :	28 novembre 2024 avant 10h00am
Soumission électronique à l'attention de :	PROCUREMENT HEIFER
Soumission électronique :	logistique-ht@heifer.org
Renseignements pour toute demande de renseignements au sujet de cette Demande de Propositions :	logistique-ht@heifer.org

Table des matières

1- Détails du projet	Error! Bookmark not defined.
2- Contexte	Error! Bookmark not defined.
3- Objectifs de la consultation	Error! Bookmark not defined.
4- Tâches et responsabilités spécifiques du consultant	Error! Bookmark not defined.
5- Résultats attendus	Error! Bookmark not defined.
6- Méthodologie	Error! Bookmark not defined.
7- Coordination et appui	5
8- Qualifications requises	5
9- Procédure de sélection	6
10- Livrables, échéancier et condition de paiement	6
11- Soumission de candidature	7
12- Normes et Politiques de l'Organisation	8

I. Détails du projet

Agence d'exécution : **Heifer International Haïti**

Maitre d'ouvrage : **Ministère de l'Environnement (MDE)**

Bailleurs : **GCF, Heifer International Haïti, et PNUD**

Durée du projet: **8 ans**

II. Contexte

Le projet "Trois-Rivières" est une initiative de développement durable axée sur le renforcement de la résilience climatique dans le bassin versant de Trois-Rivières en Haïti. Il est co-exécuté par Heifer International Haïti, le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et le ministère de l'Environnement (MDE).

Le projet vise à atténuer les effets des inondations liées aux changements climatiques en renforçant la gestion intégrée des bassins versants et en encourageant des pratiques agricoles durables. En se concentrant sur la réduction des risques d'inondations et la protection des ressources naturelles, le projet cherche également à améliorer les moyens de subsistance des communautés locales à travers des pratiques agricoles résilientes et la préservation de la biodiversité.

Le bassin versant de Trois-Rivières, situé entre les départements de l'Artibonite, du Nord et du Nord-Ouest, est particulièrement exposé aux risques d'inondation et de dégradation des ressources naturelles.

Heifer International cherche à recruter un consultant national ou une firme pour réaliser une évaluation stratégique des ressources financières disponibles et proposer des recommandations visant à réorienter les fonds publics et privés vers la préservation de la biodiversité. Cette évaluation contribuera à renforcer les initiatives de conservation dans la région, à mobiliser efficacement les ressources financières, et à maximiser l'impact du projet sur la biodiversité dans le bassin versant de Trois-Rivières.

III. But et Objectif de la consultation

L'objectif principal de cette consultation est de :

- Évaluer les sources actuelles de financement public et privé destinées aux initiatives de biodiversité et de résilience climatique dans la région des Trois-Rivières.
- Formuler des recommandations concrètes pour orienter efficacement ces fonds vers des actions de gestion intégrée des bassins versants, afin d'optimiser la conservation de la biodiversité et l'amélioration de la résilience climatique.

Les résultats de cette évaluation guideront les décisions stratégiques visant à renforcer l'impact des financements sur la biodiversité et l'atténuation des inondations, en impliquant les communautés locales dans une gestion durable des ressources naturelles

IV. Tâches spécifiques et responsabilités spécifiques

Évaluation et Analyse :

- a. Cartographier et analyser les sources actuelles de financement pour la biodiversité et la résilience climatique dans les bassins versants des Trois-Rivières.
- b. Identifier les principales contraintes et opportunités dans la répartition et l'utilisation de ces financements.
- c. Examiner l'impact et l'efficacité des fonds existants dans la conservation de la biodiversité et la gestion intégrée des inondations.

Recommandations Stratégiques :

- d. Proposer des recommandations spécifiques pour réorienter les fonds vers des actions à fort impact dans les domaines de la biodiversité et de la résilience aux inondations.
- e. Définir des pistes pour attirer davantage de financements privés, notamment à travers des mécanismes innovants de financement (comme le financement basé sur la performance et les investissements à impact).
- f. Élaborer un plan de suivi des fonds pour garantir leur efficacité dans la gestion des bassins versants et la protection de la biodiversité.

Rédaction d'un Rapport :

- g. Produire un rapport détaillé intégrant l'analyse des fonds actuels, les stratégies recommandées, et les propositions de réorientation des fonds.
- h. Proposer des indicateurs pour évaluer le succès des recommandations et assurer la durabilité des financements.

Présentation des Résultats :

- i. Préparer et animer une présentation pour partager les conclusions et recommandations aux parties prenantes, notamment les partenaires gouvernementaux, les bailleurs de fonds et les communautés locales.

V. Résultats attendus/ Livrables

Dans le cadre de cette consultation, les principaux résultats attendus sont les suivants :

- **Cartographie des financements actuels** affectés à la biodiversité et aux initiatives de résilience climatique dans la région des Trois-Rivières.
- **Analyse des impacts** des financements actuels sur la biodiversité et les bassins versants.
- **Rapport de recommandations** pour une réorientation stratégique des fonds vers des actions plus durables et impactantes.
- **Plan d'actions détaillé**, avec des pistes pour attirer de nouveaux financements, particulièrement dans le secteur privé, et des indicateurs de suivi de l'efficacité.
- **Présentation des recommandations**, avec des supports visuels pour faciliter la compréhension et l'adoption des recommandations.

VI. Méthodologie

Analyse documentaire : revue des financements actuels et des politiques de financement pour la biodiversité et la résilience climatique en Haïti.

Consultations des parties prenantes : entretiens avec les acteurs-clés (gouvernement, ONG, secteur privé, bailleurs de fonds).

Étude comparative : analyse de modèles de financement pour la biodiversité et la gestion des inondations appliqués dans d'autres pays et adaptés au contexte haïtien.

Ateliers participatifs : organisation d'ateliers avec les parties prenantes pour valider les recommandations et les mécanismes de suivi proposés.

VII. Coordination et appui

Le consultant collaborera étroitement avec l'équipe du projet d'Amélioration de la Résilience Climatique dans la région des Trois-Rivières, avec le chef de projet comme point focal pour le suivi et la validation des étapes clés de la consultation. Un appui logistique sera fourni pour organiser les consultations et ateliers nécessaires.

VIII. Qualifications requises

Le ou la consultant(e) ou la firme sélectionné(e) doit répondre aux critères suivants :

- **Formation académique** : Master ou Doctorat en économie environnementale, gestion des ressources naturelles, développement durable, ou domaine connexe.
- **Expérience professionnelle** : Minimum de 7 ans d'expérience en évaluation de projets de financement pour la biodiversité ou la résilience climatique, de préférence dans le cadre de la gestion des bassins versants.
- **Compétences techniques** :

- Connaissance approfondie des mécanismes de financement pour la biodiversité et le climat.
 - Expertise en évaluation de l'impact environnemental et en stratégie de financement.
- **Aptitudes en communication** : Capacité à animer des ateliers, à communiquer avec des publics variés, et à présenter les résultats et recommandations de manière claire.
 - **Connaissance du contexte haïtien** : Expérience de travail dans le secteur environnemental en Haïti est fortement souhaitée.
 - **Compétences rédactionnelles** : Maîtrise de la rédaction de rapports techniques et stratégiques.

IX. Procédure de sélection

Le recrutement sera effectué sur la base de critères de qualité. Un comité d'évaluation sera constitué et la proposition technique comptera pour 70% de la note, la proposition financière pour 30% de la note finale. Les éléments définissant cette qualité sont décrits ci-dessous.

Proposition technique

Pour la proposition technique, les éléments à prendre en compte dans son élaboration sont :

a) La méthodologie :

- **Démarche Technique et Méthodologique** : évaluation de la cohérence et de la pertinence de la démarche proposée.
- **Compréhension du Mandat** : appréciation de la compréhension du mandat et des objectifs du projet.
- **Organisation de la Mission et Calendrier** : vérification de l'adéquation de l'organisation de la consultation, du plan de travail, ainsi que de la faisabilité et de la cohérence du calendrier d'intervention des ressources.

b) Les compétences du Consultant ou des membres :

- **Formation Académique** : évaluation du niveau et de la pertinence de la formation académique du consultant.
- **Expériences Générales** : analyse des expériences professionnelles générales pertinentes pour la tâche.
- **Expériences Spécifiques** : vérification des expériences spécifiques en lien direct avec les exigences du projet.

Proposition financière

Notre appréciation portera sur :

- ✓ Les honoraires journaliers proposés,

- ✓ La logistique prévue pour cette consultation
- ✓ Le personnel prévu pour mener à bien cette consultation

X. Livrables, calendrier et conditions de paiement

La consultation s'étendra sur une période maximale de 30 jours, débutant à partir de la date de signature du contrat et se poursuivant jusqu'à la soumission de la version finale du rapport. Le paiement sera conditionné par l'approbation de la direction de Heifer International et sera effectué en trois versements échelonnés. Le tableau ci-dessous décrit les modalités de paiement en fonction des étapes de livraison et des approbations nécessaires. Le tableau suivant décrit le processus :

Livrables	Durée	Condition de paiement
Note de cadrage, y compris la méthodologie et les procédures, les différentes phases et les acteurs clés à rencontrer	Une semaine après la rencontre du consultant ou la firme.	20 % du montant du contrat, après approbation du premier livrable.
Finalisation de la note de cadrage	A définir pendant la première rencontre avec le consultant.	40 % du montant du contrat, après approbation du deuxième livrable.
Collecte de données	A définir pendant la première rencontre avec le consultant.	
Rapport intermédiaire	A définir pendant la première rencontre avec le consultant.	
Atelier pour présenter les résultats des enquêtes.	Dans un délai de deux semaines après la fin des missions de terrain	40 % du montant du contrat, après approbation du rapport final.
Rapport final complet		

N.B : Le rapport final de la mission et tous autres documents seront rédigés en français et en anglais et transmis en version électronique (via courriel) par le consultant, à l'attention du Chef de Projet, pour approbation, en format Word, police "Times New Roman taille 12", justifié.

XI. Documents de candidature

Les candidats intéressés doivent soumettre un dossier complet comprenant les éléments suivants :

a. **Lettre de Motivation** : Une lettre expliquant l'intérêt pour la mission, les motivations personnelles du candidat, ainsi que les raisons pour lesquelles il ou elle est qualifié(e) pour réaliser la consultation.

b. Proposition Technique :

- Une **note explicative** détaillant la compréhension des Termes de Référence (TdR) et les principaux défis identifiés.
- Une **approche méthodologique** claire décrivant la démarche proposée pour mener à bien la consultation, ainsi qu'un **plan de travail détaillé** avec un calendrier d'exécution des tâches.
- Un **curriculum vitae (CV)** complet et à jour, incluant les qualifications pertinentes et les références de trois clients. Si la candidature est soumise par une firme impliquant plusieurs consultants, les CV de chaque membre de l'équipe doivent être inclus.

c. **Proposition Financière** : Un document détaillant le budget global proposé pour la mission, en dollars américains (USD), avec une ventilation claire des coûts.

d. **Documents Légaux** : Tous les documents légaux à jour, conformément aux exigences réglementaires en vigueur (par exemple, l'enregistrement de la firme, les certificats fiscaux, etc.), doivent être fournis en annexe.

e. **Références d'Études Similaires** : Fournir un minimum de trois références démontrant des travaux similaires réalisés par le consultant ou la firme. Ces références doivent inclure les coordonnées des clients pour vérification.

XII. Normes & politiques de l'organisation

A. Limitations

Cette DP ne représente pas un engagement d'attribution d'un contrat, de paiement des frais engagés dans la préparation d'une réponse à cette DP, ou d'obtenir ou de contracter des services ou des fournitures. La génisse se réserve le droit de financer l'une ou l'autre des demandes présentées et se réserve le droit d'accepter ou de rejeter dans son intégralité et son pouvoir discrétionnaire absolu toute proposition reçue à la suite de la DP.

B. Propriété

Article 13.1. Propriété en général. Sous réserve de l'article 12.2 ci-dessous, toute propriété intellectuelle (y compris, mais sans s'y limiter, les droits d'auteur, les marques de commerce, les marques de service et les brevets), les droits de propriété intellectuelle, les livrables, les manuels, les œuvres, les idées, les découvertes, les inventions, les produits, les écrits, photographies, vidéos, dessins, listes, données, stratégies, matériaux, processus, procédures, systèmes, programmes, appareils, opérations ou informations développées en totalité ou en partie par ou pour le compte de l'entrepreneur ou de ses employés ou agents en relation avec le service et/ou marchandises (collectivement, le « produit de travail ») sont la propriété exclusive de HPI. Sur demande, l'entrepreneur doit signer tous les documents et prendre toutes les mesures nécessaires pour confirmer ou perfectionner la propriété exclusive de HPI du produit de travail.

Article 13.2. Propriété intellectuelle antérieure. Toute propriété intellectuelle appartenant à une Partie avant la date d'entrée en vigueur (« propriété intellectuelle antérieure ») doit demeurer la propriété exclusive et exclusive de cette Partie. En ce qui concerne l'une des adresses IP antérieures de l'entrepreneur incluses dans le produit de travail, l'entrepreneur conserve la propriété et accorde par la présente à HPI un droit permanent, non exclusif, sans redevances, dans le monde entier, irrévocable, et une licence d'utilisation, de copie, de reproduction, afficher, modifier, réviser, exécuter et distribuer ladite propriété intellectuelle, dans n'importe quel format ou n'importe quel support, dans le cadre du produit de travail.

Article 13.3. Travail fait pour la location. Dans la mesure où les lois sur le droit d'auteur s'appliquent au produit de travail, les Parties conviennent que (a) HPI a spécialement commandé ou commandé le produit de travail, b) le produit de travail est une "œuvre faite pour la location" en vertu des lois des États Unis sur le droit d'auteur, et c) HPI est considéré comme l'auteur de celui-ci et doit posséder tout droit, le titre et l'intérêt qui y sont. Dans la mesure où ces droits, en tout ou en partie, ne sont pas acquis dans HPI comme un «travail fait pour la location», l'entrepreneur par la présente subventions irrévocablement, assigne, et les transferts à HPI, exclusivement et à perpétuité, tous les droits de l'entrepreneur de toute nature ou de nature, maintenant connu ou par la suite conçu, dans, et dans le cadre du produit de travail, et HPI doit posséder uniquement et exclusivement tous les droits qui s'y contancient, et dans les éléments de celui-ci, y compris, mais sans s'y limiter, tous les droits alliés, auxiliaires, subsidiaires, accessoires et d'adaptation. L'entrepreneur renonce par la présente à tous les droits connus sous le nom de « droits moraux » et à tous les droits similaires que l'entrepreneur peut avoir en rapport avec le produit de travail. La description des services et/ou des marchandises fournis dans le présent accord ne limitent en rien la façon dont HPI peut utiliser le produit de travail.

C. Règlements applicables

Les soumissionnaires doivent être légalement enregistrés pour opérer en Haiti et se conformer à la législation locale applicable, y compris l'achat non limité au droit du travail, les exigences financières, les impôts, etc.

Les soumissionnaires seront également tenus de se conformer aux politiques et normes de HPI